

Réunion du 20 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 88

L'an deux mille dix-sept, le vingt mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSE, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à Mme Delia MATA-CIAMPOLI), Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT), Anthony BERBEL, Olivier MOUNOLOU, Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), Catherine LEYGUES (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Hélène MARTEUILH, Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 10 : OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BEARN : DESIGNATION DES
REPRESENTANTS AU COMITE DE DIRECTION**

Rapporteur : M. Gérard DUCOS

Pour faire suite à la réorganisation territoriale au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de Lacq-Orthez a procédé à de nouvelles élections le 8 mars 2017 pour l'Office de tourisme Cœur de Béarn afin de désigner les membres du deuxième collège du comité de direction représentant les professions et activités caractéristiques du tourisme.

Le comité de direction est composé de 15 membres répartis en deux collèges :

- un premier collège constitué de 8 représentants titulaires de la communauté de communes de Lacq-Orthez et autant de suppléants,

- un deuxième collège constitué de 7 membres titulaires et de 6 membres suppléants représentant les professions et activités caractéristiques du tourisme :
 - Hôtellerie, hôtellerie de plein air et restauration : 1 titulaire et 1 suppléant.
 - Hébergement locatif classé et des chambres d'hôtes : 2 titulaires et 2 suppléants.
 - Producteurs du terroir et artisans d'art : 1 titulaire et 1 suppléant.
 - Prestataires d'activités et musées : 1 titulaire et 1 suppléant.
 - Route des Vins du Jurançon : 1 titulaire et 1 suppléant (proposé par ses instances).
 - 1 personnalité qualifiée désignée par M. le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Les représentants élus le 8 mars dernier et désignés sont :

- Hôtellerie, hôtellerie de plein air et restauration : Hélène Rey titulaire, carence pour le suppléant.
- Hébergement locatif classé et des chambres d'hôtes : Jean Champetier de Ribes et Marie-Claude Diez titulaires, Didier Corre et Jean-Marc Prat suppléants.
- Producteurs du terroir et artisans d'art : Jean-Louis Lafitau titulaire et Robert Minvielle suppléant.
- Prestataires d'activités et musées : Musée Jeanne d'Albret titulaire, carence pour le suppléant.
- La Route des Vins du Jurançon a désigné : Gisèle Bordenave titulaire et Pierre Coulomb suppléant.
- Personnalité qualifiée désignée par M. le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez : Bernard Lefebvre.

Comme prévu dans les statuts de l'office de tourisme, ces représentants élus par leurs pairs doivent être désignés formellement par le conseil communautaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la désignation des membres ci-dessus,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/03/2017